

Balade plantes sauvages comestibles en Ardèche verte



Vous souhaitez mieux connaître les plantes qui vous entourent, dans votre jardin, lors de vos balades mais vous ne savez pas les reconnaître.

Apprendre à identifier les plantes sauvages comestibles afin de savoir les utiliser est un vrai plaisir au quotidien...

Cette balade vise à donner une première approche des plantes sauvages comestibles communes en Ardèche verte.

C'est l'occasion d'une première initiation ou une révision des connaissances de la flore locale. Les plantes les plus faciles à identifier et qui ont un intérêt culinaire seront présentées.

Informations pratiques :

Matériel :

Venir avec de quoi prendre des notes, de bonnes chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo, une bouteille d'eau.

Horaires : 17h30-19h30, l'accueil se fait à partir de 17h20.

Parking sur place

Modalités d'inscription :

contacter Angélique par téléphone ou mail afin de vous assurer qu'il reste des places.

Tel 06 38 11 94 16 ou 09 51 25 33 42 mail : contact@angelique-ponsonnet.fr

Ensuite renvoyer votre bon d'inscription avec votre règlement par courrier .

Date : jeudi 3/05/18

BULLETIN D INSCRIPTION

Je suis intéressé(e) pour participer à la balade du/...../.....

Mon nom :.....Mon Prénom :.....

Mon adresse :.....

Mon Mail :

Mon téléphone :.....

Je souhaite participer à la balade parce ce que : (facultatif)

.....
.....
.....
.....

() Je souhaite transmettre mes coordonnées pour une éventuel co-voiturage *cocher le case si oui*

Les sujets suivants m'intéressent :

- La cuisine sans gluten
- La cuisine sans lait
- La cuisine végétarienne
- La cuisine végétalienne
- L'alimentation vivante
- La cuisine des plantes sauvages comestibles
- La gemmothérapie (les bourgeons)
- Les huiles essentielles

Je souhaite régler en :

- Une fois par chèque
- Une fois par espèces
- Deux fois par chèques



ECOLE DE CUISINE
www.angélique-ponsonnet.fr

Règlement par chèque à renvoyer à l'ordre d'Angélique Ponsonnet à l'adresse suivante :

Angélique Ponsonnet
258 route de Zipon
07290 Saint Jeure d'Ay

Le chèque sera encaissé après la participation à la balade, en cas d'annulation de votre part moins de 48 heures avant la date de la balade, il ne pourra être remboursé, merci de votre compréhension.

Si les conditions météorologiques ne sont pas favorables ou si le nombre d'inscrit n'est pas suffisant, la balade sera reportée, si vous n'êtes pas disponible à cette nouvelle date, votre chèque vous sera renvoyer.

Au plaisir de partager et échanger ensemble autour de la flore locale !

